

Au cours de sa séance du 30 mai 1912, le Conseil Municipal constatait que les rues du village, et plus particulièrement le quai du Dourdou, présentaient, faute d'éclairage, un danger certain.

Il décidait donc, à l'instar d'Estaing, de donner au maire pouvoir d'engager toutes les démarches nécessaires pour lui présenter à une prochaine réunion, des projets et devis qui seraient réalisés dans le cadre juridique d'une concession dont tous les risques seraient pris en charge par le bénéficiaire.

Le 29 mars 1914, après examen des documents obtenus et avoir constaté que le prix des travaux était raisonnable et que le cahier des charges était conforme à ses exigences, le Conseil décida d'inscrire les crédits correspondants au budget 1915 et d'autoriser le maire à signer le contrat d'exécution des travaux d'éclairage des rues et bâtiments publics.

Quelques jours après, l'ingénieur en chef du Contrôle Electrique faisait savoir que les contrats de fourniture aux particuliers devaient être signés par le maire de concert avec le concessionnaire.

L'installation fut terminée en 1915. Elle comprenait 6 lampes de 25 bougies¹ placées sur le Tour de Ville, une de même puissance au pied de l'escalier montant à l'église et 11 autres d'une puissance de 16 bougies chacune disséminées dans les rues de la bourgade. L'énergie électrique était produite par une génératrice installée au moulin de Vidal.

Le coût des travaux, fournitures et installations comprises, s'est élevé à 360 francs, soit 20 francs par point lumineux.

Très satisfait, le Conseil vota ses chaleureuses félicitations à Mr le maire, Mr Vidal, concessionnaire, et Mr Bousquet, électricien.

En mars 1919, Mr Joseph Vidal, meunier, demanda et obtint le transfert de sa concession à Melle Joséphine Vidal qui l'exploita jusqu'en 1936.

A cette date, la Préfecture lança une enquête comodo et incomodo sur le projet du Syndicat d'électrification de la vallée du Lot. Finalement ce syndicat a été absorbé par la Compagnie du Bourbonnais en 1937.

1- Ancienne unité de mesure de l'intensité lumineuse qui fut remplacée vers 1949 par le Candela (du latin chandelle) Les lampes de 25 bougies produisaient une lumière équivalente à celle que produit une lampe à filament actuelle de 25W.

D'après Roger Masbou, instituteur et secrétaire de mairie à Villecomtal de 1936 à 1959 : "le Dourdou met en mouvement des turbines pour l'éclairage électrique. de 1914 à 1937, il a permis l'éclairage de Villecomtal grâce à la turbine du moulin de M Vidal"

V

ILLECOMTAL



échos de notre cité médiévale

Le mot du Maire

Noël est déjà là, tant attendu par les enfants, Noël qui marque une fin d'année et donc, pour la municipalité, il est l'heure des bilans.

2012 sera l'année de la mise en service de la maison de santé voulue par les élus, demandée par la population et les professionnels. La venue très prochaine d'un médecin, indispensable

opération requiert l'avis de chacun pour que les choix soient faits dans l'intérêt général.

Comme vous le découvrirez dans ce bulletin, cette année 2012 sera aussi celle de la nouvelle mairie et de la « renaissance » de la maison Bazet. Avec la 1ère tranche de l'o-

La maison de santé est prête pour fonctionner début janvier 2012



opération « cœur de village », ces deux réalisations achèveront la rénovation de ce périmètre.

Je tiens, comme chaque année, à remercier les associations qui participent à l'animation du village et qui nous ont aidé dans plusieurs réalisations en 2011, je pense en particulier aux rénovations de la calade et du porche.

Que 2012 vous apporte santé, bonheur et réussite, ce sont les vœux partagés par toute l'équipe municipale.

pour cet établissement, lui permettra, j'en suis certain, de fonctionner pleinement en début d'année.

L'année 2012 verra également le lancement de l'opération « cœur de village » qui a pour but d'améliorer notre cadre de vie. Cette lourde

Jean-François Pradalier

Assainissement non collectif (SPANC)

La protection des milieux naturels, de la qualité de nos rivières et de nos ressources naturelles est devenue une nécessité commune à tous afin de permettre un développement soutenable de nos activités vis-à-vis de notre environnement. C'est dans cette optique que la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, modifiée le 31 décembre 2006, donne des compétences et des obligations aux communes dans le domaine de l'assainissement non collectif.

La Communauté de Communes d'Estaing a passé une convention en 2011 avec le SIVU d'Espalion pour veiller à la conformité et bon fonctionnement des systèmes d'assainissement individuel sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes. Le SIVU a une compétence « Service Public d'Assainissement Non Collectif » (SPANC)

Dans les zones d'habitat dispersé, le raccordement

des habitations à un réseau de collecte des eaux usées n'est pas toujours réalisable. Les logements doivent dans ce cas être équipés d'un système épuratoire autonome. On parle alors d'assainissement non collectif ou autonome.

A l'instar des systèmes d'assainissement collectif, les systèmes d'assainissement autonome doivent répondre à des normes techniques particulières et être adaptés à la nature des sols sur lesquels il est prévu de les installer. Ils doivent aussi, une fois réalisés, demeurer en bon état de fonctionnement. L'objectif de l'assainissement est d'assurer l'évacuation des effluents (salubrité), tout en protégeant l'environnement (nappe aquifère, cours d'eau, voisins...). Ils'agit, là, de la mission principale assignée à un SPANC.

La première mission du SPANC sera de dresser un

diagnostic de l'ensemble des systèmes épuratoires des habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif. La vérification porte sur la conformité du dispositif (norme DTU 64-1), mais aussi sur son entretien et son bon fonctionnement. Le technicien du SPANC vérifiera donc, sur site, l'existence et l'implantation du dispositif. Ce diagnostic est dû par la collectivité et donc ne sera pas à la charge du particulier.

Pour ce contrôle et le suivi des éventuelles réhabilitations nécessaires, il réalisera une fiche descriptive, comprenant notamment les défauts liés à la conception ou à l'usure des ouvrages et permettant de vérifier son bon fonctionnement.

Dès que nous connaissons les dates des premières visites du (ou des) technicien(s), nous les communiquerons auprès des personnes intéressées.

Opération « cœur de village »

Les études confiées au cabinet d'architecture René PUECH avancent. Les premières estimations réalisées par notre maître d'œuvre vont nous permettre de procéder aux demandes d'aide auprès des différents organismes facilitateurs de nos projets communaux. En effet ces demandes doivent être déposées pour la plus part avant la fin d'année 2011. Comme nous vous l'avons déjà laissé entendre, les deux premières tranches de travaux concerneraient la place de la mairie (du tour de ville au porche) et la mise en sécurité du carrefour de la route de Contensouze (RD22 / RD 904).

Toutefois, à ce jour, aucun plan définitif n'a été entériné. Le début des premiers tra-

voux relatifs au projet « cœur de village » sont prévus au cours du deuxième semestre 2012.

Pour mémoire, ce projet « cœur de village » fait suite au diagnostic établi par le CAUE. Il consiste à traiter en surface les rues de notre bourg (les travaux sur les différents réseaux d'assainissement, d'eau pluviale, EDF, Télécom, Sono, éclairage public, etc... ayant déjà été effectués). Ce traitement des voiries et des cheminements piétonniers doit s'inscrire dans une logique organisationnelle du village et doit de surcroît respecter les normes actuelles notamment en matière de sécurité et d'accessibilité.

les brèves

Ecole St Joseph

Cette année, l'école St Joseph se compose de 2 classes pour un effectif total de 40 élèves. Le projet d'école triennal porte sur l'acquisition des fondamentaux en français et mathématiques.

Divers projets thématiques ont été élaborés durant le premier trimestre : visite du barrage hydro-électrique de Golinac (étude de l'eau sous toutes ses formes) ; rencontre sportive en réseau d'école à Marcillac (cross) ; ouverture au monde du conte sur proposition de l'office de tourisme cantonal avec la préparation dans les classes du spectacle les « ragots de Radegonde » (le 16 décembre salle des fêtes) ...

D'autres verront le jour durant les trimestres suivants : sensibilisation au développement durable grâce à une représentation de la « Dive Compagnie » planifiée par le Pays Villecomtois, ouverture au collège St Joseph de Marcillac durant 2 journées entières qui suivront la première demie journée déjà réalisée, spectacle des « 3 chardons » pour les plus jeunes...

A cela il convient d'ajouter les manifestations organisées par les parents d'élèves qui permettent le financement de toutes ces activités : quine (20/11/2011) ; vente de sapins (11/12/2011), feu de la St Jean (29/06/2012)...



Opération de recensement

Le recensement général de la population s'effectue tous les cinq ans. Pour notre commune, ce recensement s'effectuera du 19 janvier au 18 février 2012. Il sera confié à Patrick Volland, agent recenseur recruté par la commune par arrêté municipal. Nous lui avons déjà fait confiance cet été pour la gestion du camping municipal. Vous êtes invité à lui réserver le meilleur accueil.

Vœux de la municipalité

Monsieur le Maire et le conseil municipal vous donnent rendez-vous à la salle des fêtes **le dimanche 8 janvier à partir de 11h30** pour la présentation des vœux 2012. Les nouveaux arrivants sont particulièrement attendus à cette manifestation conviviale. Nous aurons l'occasion d'évoquer l'ensemble des dossiers en cours et des projets. Comme de coutume, cette rencontre se clôturera par le verre de l'amitié.


Collecte des ordures ménagères

La convention passée avec la cté de cnes de Marcillac arrivant à échéance à la fin de cette année, il devenait nécessaire de consulter les entreprises compétentes pour assurer la continuité de la collecte. Véolia et l'entreprise. Braley ont aussi été consultés. Après ouverture des plis, la communauté de communes de Marcillac reste la mieux placée pour cette prestation. Cela s'explique par le fait que la collecte sur Villecomtal s'inscrit naturellement dans ses tournées qui passent obligatoirement à Muret-le-Château, Mouret et Pruine. De ce fait les coûts engagés pour Villecomtal portent uniquement sur le temps passé par les employés, l'impact sur la distance de transport étant peu significative, contrairement à une entreprise qui serait obligée de venir spécifiquement sur le territoire de la commune. Après une actualisation, cette nouvelle convention fait apparaître une légère augmentation du prix global de la prestation.

Restauration du patrimoine :

La municipalité a fait restaurer un registre d'état civil de 1803 à 1912. Cette restauration a été confiée à une spécialiste, Madame Marie-José FELGINES de Chalinargues dans le cantal.

CALENDRIER DES ANIMATIONS

JANVIER	MARS
Dimanche 8 à 11h30 , présentation des vœux de la municipalité à la salle des fêtes	Samedi 10 à 20h30 , concours de belote du club de quilles
Dimanche 15 à 14h , galette du club de l'Amitié	Dimanche 11 à 14h , conférence avec Christian-Pierre BEDEL, "Rascalous" en partenariat avec le club de l'Amitié
Dimanche 22 à 14h , quine du club de l'Amitié	Samedi 31 à 20h30 , concours de belote du Foyer Rural
FEVRIER	AVRIL
Vendredi 3 à 20h , animation théâtrale de Pays Villecomtois en partenariat avec l'école St Joseph	Dimanche 15 à 14h , théâtre occitan " Rascalous"
Samedi 11 à 20h30 , fête de la bourrée avec "Lous Rascalous"	
Samedi 18 à 20h , quine du foot par l'E.V.M.P	
Dimanche 19 à 14h , assemblée générale du Club de l'Amitié	
Dimanche 26 à 14h , quine du Relais Paroissial	

Le tri sélectif, plus de qualité pour moins de coût

Face à des exigences européennes environnementales qui ne cessent d'augmenter, La qualité du tri effectué par les citoyens dans les sacs jaunes devient de plus en plus déterminante dans les coûts global de traitement des ordures ménagères. Au risque de paraître insistant, il est **important** de rappeler à chacun d'entre nous que, dans ce domaine, l'effort individuel profite à la collectivité. C'est pour cela que vous trouverez, encore cette année inséré dans ce bulletin, le journal du tri et un calendrier sur lequel les grandes règles pour ne pas vous tromper sur les déchets à mettre dans les sacs jaunes sont rappelées.

Le compostage, pour ceux qui le peuvent, est aussi un moyen de réduire les ordures « humides » qui sont les plus lourdes et donc les plus coûteuses à collecter et à traiter. Vous pouvez toujours faire une demande de composteur à prix réduit à la cté de cnes de Marcillac au 05.65.71.86.20.

Voilà bientôt un an que nous avons mis en place la collecte des vêtements, chaussures, maroquinerie et jouets. Le conteneur "LE RELAIS" est à votre disposition au foirail près de la salle des fêtes et donc facile d'accès. Nous vous invitons à l'utiliser efficacement. De janvier à novembre 2011 (soit 47 semaines), 3200kg ont été collectés. Cela correspond à un taux de remplissage de 30% en moyenne par semaine alors que pour l'ensemble des conteneurs de Relais 48, implantés pour la plus part en ville, ce taux est en moyenne de 38% . Pour un conteneur implanté en campagne, il nous est signalé que ce remplissage est plutôt satisfaisant, nous vous encourageons donc à continuer à l'alimenter.

Le verre, matériau qui nous accompagne au quotidien, présente la qualité rare d'être recyclable à l'infini. Aujourd'hui encore trop d'emballages en verre se trouvent dans nos sacs d'ordures ménagères noirs pour être enfouis en centre de stockage alors qu'ils pourraient être valorisés. **Nous vous rappelons que seuls les pots, bocaux, bouteilles et flacons en verre sont à déposer dans les colonnes à verre, sans leur capuchon ou bouchon.**

Afin de vous accompagner et faciliter le transport de vos emballages en verre vers l'une des colonnes de collecte, la cté de cnes de Marcillac a le plaisir de vous offrir un sac de pré-collecte pouvant contenir jusqu'à 9 bouteilles. Ces sacs sont disponibles à la mairie de Villecomtal.



Ce sac jaune à remplir correctement

Maison Bazet : espace de découverte et d'information

Rappel historique

La "maison Bazet" jouxte le porche et la calade "rue des potiers" qui viennent d'être restaurés. Ce bâtiment va, dans un futur proche, connaître également d'importants travaux de remise en état en vue d'accueillir le point d'accueil tourisme, la collection Charles ROY et l'espace des Enfarinés. Avec la 1ère tranche de l'opération Cœur de Village, place de la Mairie, l'ensemble de ces travaux s'inscrivent dans un programme cohérent de revalorisation de ce quartier.

Il s'agit de la seule maison du village qui possède un encorbellement côté calade du XVème siècle. Le plus ancien registre de propriété détenu en mairie nous dit que la parcelle C 1251 jouxtant le porche, appartenait à Mr Jean ANDRIEU. En 1882, ladite parcelle est devenue la propriété de Jean-Laurent BAZET, maçon et tailleur de Pierre né en 1859, époux de Rosalie VIARGUE. C'est à lui que nous devons la taille des pierres de la maison Brugel sur le tour de ville et de la fontaine du château de la Guizardie. C'est en 1926 que son fils, Jean Laurent BAZET né à Décazeville en 1887, boulanger de profession et père de Yvonne BAZET-CATUSSE devient le nouveau propriétaire des lieux. Mr BAZET décède à son domicile à Villecomtal le 9 décembre 1957.

Son épouse, Marie Louise, Alphonsine BONY, née à Saint-Félix de Lunel le 2 mars 1897, décède le 14 octobre 1979.

Il apparaît que depuis le décès de Marie-Louise BAZET en 1979, cette maison ne fut quasiment plus habitée. Aussi, par délibération municipale en date du 7 décembre 1989, sous la présidence de Emile GUIOT, Maire de Villecomtal, la décision fut prise d'acquiescer cette maison "en très mauvais état". Il est dit : "Madame Catusse Yvonne, unique héritière de cet immeuble après arrangement de famille, est disposée à le céder au prix de 4000F. Par délibération du conseil municipal en date du 2 février 1990, Monsieur le Maire Emile GUIOT expose que " pour l'aménagement de la maison à côté du porche et qui peut être destiné à plusieurs usages après réparation, il y aura lieu de contacter Monsieur l'architecte des Bâtiments de France. L'étude et la réalisation des travaux seront confiés à Monsieur Jean Michel Catusse, architecte".

C'est le 27 février 1990 que, par devant Maître LAURENS, notaire à Entraygues, ont comparu Madame Bazet Yvonne et Monsieur Emile GUIOT, Maire pour procéder à l'achat "d'une vieille bâtisse en ruines, située à Villecomtal, cadastrée AN351 et AN 353".

Contenu du projet

L'acquisition de cet immeuble en 1990 n'était peut-être pas le fait du hasard. En effet, cette même année, Charles ROY faisait don à la municipalité de la collection de minéraux et fossiles peu de temps avant de décéder.

Vingt ans plus tard, cette bâtisse va enfin être restaurée et devenir un lieu d'accueil, de culture et d'histoire. Villecomtal, village médiéval de grès rouge est un lieu touristique à l'authenticité préservée. Fondé vers 1295 par Henri II comte de Rodez, Villecomtal est un village chargé d'histoire et possède un riche patrimoine architectural.

Cette maison servira de point d'accueil touristique mais aussi permettra de valoriser le potentiel patrimonial de Villecomtal et ainsi de dynamiser son attrait touristique, pour devenir un lieu culturel polyvalent.

la Petite Eglise "Les Enfarinés" y aura toute sa place. La nouvelle association "Terre des Enfarinés" aura la charge de mettre en valeur ce fait d'histoire avec la présentation de documents d'archive et d'objets tels qu'une porte sur laquelle les graffitis ont été découverts. Ce travail s'effectuera en concertation avec la municipalité et l'Office de Tourisme cantonal.

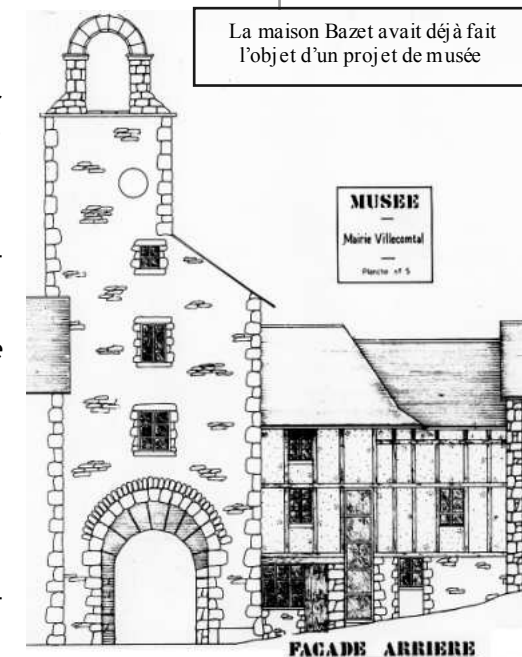
Un espace sera également consacré au thème "Villecomtal, un village dans le

Rougier". Pour cela, outre une exposition de la roche, seront mis en exergue le bâti, la flore et le sol. Des textes et photos aideront à la compréhension du site. Le film "le Dourdou Sculpteur de paysages" sera projeté en boucle.

Charles ROY 1895/1990, vigneron bordelais, musicien, poète, collectionneur et minéralogiste autodidacte y aura toute sa place. Nous y retrouverons des objets personnels, sa biographie, de nombreuses photos et courriers divers.

Bien sûr une place importante sera consacrée à la présentation de la collection de minéraux et fossiles du donateur. Nous mettrons particulièrement en évidence la collection de fossiles avec un choix d'échantillons remarquables et des textes choisis pour une lecture plus accessible à un public non averti. Les minéraux et minerais ne seront pas en reste et feront l'objet d'une présentation avec des clés de lecture permettant à tout un chacun de mieux apprécier ces trésors.

Soucieuse de développer une politique culturelle et touristique, la communauté de communes d'Estaing s'est naturellement portée candidate à la maîtrise d'ouvrage de cette réhabilitation.



La maison Bazet avait déjà fait l'objet d'un projet de musée

FACADE ARRIERE

Départ du docteur Tabet

Le docteur Tabet a quitté Villecomtal pour prendre une retraite active auprès de ses enfants et petits enfants à Saint Sulpice près de Toulouse.

Il laissera le souvenir d'un médecin qui ne comptait pas son temps pour écouter et rassurer ses patients. Disponible 24 heures sur 24, il n'hésitait pas à se déplacer, même au plus profond de la nuit pour apporter le réconfort de sa présence et jouer ainsi pleinement le rôle humain de celui qui sait et aide.

A l'occasion de son pot de départ, nous avons été sensible au témoignage touchant de M. Tabet pour résumer ces dix années vécues parmi nous.



Maison de santé

Le bâtiment de la maison de santé de Villecomtal est aujourd'hui achevé. Construit sous la maîtrise d'ouvrage de la Cte de Cnes d'Estaing avec la participation de la Cte de Cnes de Marcillac, de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général de l'Aveyron, cette réalisation va être mise à disposition des professionnels de santé de notre commune.

Le 29 novembre dernier se sont donc réunis les représentants de l'ADMR, de l'UDSMA et du cabinet de kinésithérapie de Sébazac pour procéder à

la constitution de « l'association maison de santé de Villecomtal » qui aura en charge la gestion du bâtiment. La présidence a été confiée à Edith FALGUIERE, kiné, la trésorerie à l'UDSMA et le secrétariat à l'ADMR. L'ouverture officielle de cette nouvelle structure est prévue le 02 janvier 2012.

La commune de Villecomtal fait son possible pour que cette association soit complétée le plus rapidement possible d'un nouveau médecin.

Face à une absence de postulant, le conseil municipal a missionné la société Euro-médic France pour rechercher et installer un médecin issu de la communauté européenne. D'ores et déjà, des contacts ont été établis avec un médecin Roumain. Dans la mesure où cette piste se concrétiserait, nous comptons sur la population de la commune et des alentours pour réserver le meilleur accueil possible à ce nouveau praticien.

Concours départemental des villages fleuris

Tout comme en 2010, les services du conseil général nous ont fait savoir que le jury du concours départemental et de l'aménagement du cadre de vie 2011 a décerné à la commune de Villecomtal le 3ème prix ex aequo dans la catégorie des villages de 301 à 500 habitants. A noter que 10 communes ont concouru dans cette catégorie. Le jury a fort apprécié l'investissement de la commune dans l'amélioration de son cadre de

vie et à l'embellissement de l'ensemble du bourg de Villecomtal et du hameau de Saulodes.

Pour la première année, deux particuliers ont participé au "concours départemental des maisons et fermes fleuries". L'une a concouru dans la 2ème catégorie : "balcon et terrasse visible de la rue" avec l'obtention du prix à l'encouragement et l'autre dans la catégorie "maison avec jardin visible de la

rue" qui a obtenu le 3ème prix dans sa catégorie. A l'avenir, nous devons encore porter nos efforts sur la propreté du village dans son ensemble, avec notamment la dissimulation des conteneurs (tri sélectif jaunes et ordures ménagères noirs).

Tous nos remerciements vont à toutes celles et ceux qui ont le souci de rendre notre village encore plus agréable à vivre.

Bilan de la saison touristique

Nous pouvons globalement être satisfait de cette saison estivale. Le marché s'est déroulé pour la 2ème année sur l'avenue Joseph Vidal avec une activité convenable. Les huit producteurs ont été dans l'ensemble satisfaits. Le camping "au Vert Dourdou" a connu une fréquentation plus calme que l'an passé mais avec cependant une hausse de la fréquentation en comparaison de la saison 2009 (+ 7,5 %). A noter une bonne clientèle de camping-caristes. Les gens de passage ont exprimé leur satisfaction sur l'accueil au niveau des commerçants et du point accueil-Infos-tourisme qui a connu une très bonne fréquentation au mois de juillet, plus 11% par rapport à 2010. Il apparaît clairement que l'organisation du rallye moto du

Dourdou à cette période a eu une influence positive sur cette fréquentation. Au total, ce sont 1380 visiteurs qui ont passé la porte du point d'accueil soit une hausse de 10% par rapport à l'année 2010.

Une bonne douzaine de manifestations diverses et variées se sont tenues avec plus ou moins de succès au cours des mois de juillet et août. Un grand nombre ont été organisées par la commission culture et tourisme de la municipalité, d'autres sont dues au partenariat avec les associations locales : les conférences sur le thème des enfarinés et du loup, le concert du FFIR avec le Gabon ainsi que le groupe Rémo, la balade botanique accompagnée, sans oublier la fête patronale de la ST Barthélémy.

ETAT CIVIL

Avis de Naissance :

Le 4 août : Oscar TERRES MORENO

Mariage :

Le 28 février : Hanna DANYLEVYCH et Bruno CAVALIER

Le 21 mai : Virginie COLAS et Stéphane MALTESE

Le 13 juillet : Sylvie JEANDEMANGE et Christophe LEBERT

Le 23 juillet : Sabrina CALIXTE et Johan GARDANES

Le 10 septembre : Véronique VINCENT et Fabien BURG

Décès :

Le 4 février : Simone VOLONDAT veuve LEFEVRE

Le 30 mars : Marcel BELLOC

Le 3 juillet : Pierre COSSEGAL

Le 17 août : Edouard WALERACK

Le 17 août : Mathieu BASTID

Le 7 septembre : Jeanne BROUZES veuve BRAS

URBANISME

Permis de construire 2011

Arrêté du 27 janvier : construction d'une maison d'habitat.

Arrêté du 27 janvier : construction d'une maison d'habitat.

Arrêté du 27 avril : construction d'une maison d'habitation

Recensement agricole 2010

En France, le recensement agricole est fait tous les 10 ans par les services du ministère de l'Agriculture. Celui de 2010 révèle qu'un quart des exploitations a disparu depuis 2000. On dénombre aujourd'hui en France métropolitaine près de 500.000 exploitations et un million de personnes impliquées dans une activité agricole. Le nombre de chefs d'exploitation a baissé de 21% en 10 ans et de ce fait la superficie moyenne des exploitations gagne 13ha atteignant 55ha en moyenne. Les petites exploitations (36%) mettent en valeur 7% seulement de la surface agricole du territoire Français. Le nombre des grandes exploitations est en hausse et occupe les 93% restants. Cette nouvelle configuration a eu pour conséquence la diminution de la polyculture-élevage et, de ce fait, le nombre de gros élevage s'est accru. L'agriculture française s'est féminisée au cours des dix dernières années puisque 27% des chefs d'exploitation sont aujourd'hui des femmes. Les

agriculteurs sont aujourd'hui mieux formés. Dans les moyennes et grandes exploitations, les trois quarts des chefs d'exploitation de moins de 40 ans ont au moins le baccalauréat.

Nous sommes le 1er département français pour les brebis laitières avec un effectifs stables de 562 000 unités. L'Aveyron est le 1er département agricole de la région Midi-Pyrénées et cela malgré une diminution de 15% du nombre d'exploitations (9000 actuellement), le 2ème pour la surface agricole utile en très légère baisse avec 522.000ha. La moyenne de la surface utile en Aveyron est de 57ha. A ce jour, 8,5% des exploitations sont en agriculture biologique, 400 sont déjà engagées et 365 sont en cours de conversion. Tout comme à l'échelon national, en Aveyron, un exploitant sur cinq est une femme. En 2010, 330 unités, soit un peu moins de 4% des exploitations agricoles transforment elles mêmes tout ou partie de leurs productions.